



# Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Bureau du maire

**346**

**DB10**

Consultation publique sur la Réserve  
écologique de l'Île-Brion

**6213-01-004**

Le 23 août 2017

Monsieur Patrick Beauchesne  
Sous-ministre adjoint à l'état de l'environnement, à l'écologie  
et au développement durable  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la  
Lutte contre les changements climatiques  
Édifice Marie-Guyart  
675, boulevard René-Lévesque Est, 30<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5V7

## **Objet : Dossier de l'île Brion – Suivi de votre visite aux Îles-de-la-Madeleine**

Monsieur le Sous-Ministre,

Tout d'abord, je tiens à souligner que ç'a été un véritable plaisir de vous accueillir aux Îles-de-la-Madeleine au début du mois dernier. Également, au nom du conseil de la Communauté maritime, je souhaite vous remercier de vous être personnellement déplacé sur notre territoire afin de visiter le site exceptionnel de l'île Brion et de rencontrer les intervenants locaux.

Cette visite a permis de dresser une mise à jour commune de l'état de situation de ce secteur exceptionnel qui nécessite toutefois des interventions rapides. Également, nous sommes persuadés que vous avez été en mesure d'apprécier l'actuelle mobilisation locale, laquelle reflète le consensus des acteurs clés dans ce dossier.

Comme convenu avec vous, nous vous faisons parvenir la résolution confirmant l'adoption, par le conseil de la Communauté maritime, du document argumentaire à l'égard de la gestion de l'île Brion. Nous joignons également à la présente ce document argumentaire qui fait état des demandes de la collectivité madelinienne à l'égard de ce site d'exception. Vous savez déjà que chacune de ces demandes est essentielle et êtes au courant des priorités qui font consensus pour l'ensemble des intervenants.

Comme vous l'avez certainement remarqué lors de votre séjour, nous réitérons que pour le territoire et la collectivité des Îles-de-la-Madeleine, le secteur de l'île Brion constitue un lieu d'une valeur inestimable et mérite une intervention globale, concertée et rapide des autorités responsables.

... 2

La CMIM compte sur votre ministère pour assurer un suivi des demandes qui lui sont adressées à l'égard de la gestion de l'île Brion, à savoir :

- Garantir une implication soutenue des autorités responsables;
- Mettre à jour le plan de conservation et renouveler le programme éducatif en collaboration avec la collectivité locale;
- Procéder à des investissements significatifs dans les infrastructures;
- Moduler la protection, dans le cadre offert par la Loi sur la conservation du patrimoine naturel, afin d'encadrer certaines activités durables et d'obtenir l'adhésion de la population.

Nous vous remercions pour votre essentielle collaboration dans ce dossier et vous prions d'agréer, Monsieur le Sous-Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Le maire et président de la Communauté maritime  
des Îles-de-la-Madeleine,



Jonathan Lapierre

JL/JES/or

p. j. Résolution n° CM1708-919  
Document argumentaire

c. c. M. Germain Chevarie, député des Îles-de-la-Madeleine  
M. Rodolph Balej, coordonnateur des aires marines protégées, Direction des aires protégées,  
MDDELCC  
M. Michel Bergeron, chargé de projets, réserves écologiques, Direction des aires protégées,  
MDDELCC